



Journal  
d'information  
de la Commune  
de Saxon



# Vue de la Pierre

N° 8 - Janvier 2025

## Sommaire

1. Le mot du président
2. Service de curatelle
3. État-major de conduite communale
4. Invitation à l'Assemblée primaire et budget 2025
6. Balade médiévale entre Saxon et Saillon
7. Nouveaux visages de l'Amicale du village
8. Une éducatrice de proximité pour les jeunes



Le nouveau Conseil municipal: Samuel Veuthey, vice-président, Arnaud Favre, Christian Roth, président, Jimmy Evershed, Antoine Pedroni, Sébastien Rhoner et Gaël Mermoud.

## Le mot du président

Chères citoyennes, chers citoyens,

Une nouvelle législature s'ouvre pour le Conseil communal. J'aimerais d'abord adresser mes plus vifs remerciements au vice-président Nicolas Dupont, à la conseillère Anne Perrier et aux conseillers Gérard Birrer et Philippe Patthey, avec qui nous avons eu le plaisir de travailler durant la précédente législature et qui ne font plus partie du Conseil. Durant les quatre années que nous avons partagées, nous avons parfaitement collaboré, en gardant tous les jours à l'esprit que nous travaillions au service et pour le bien des citoyennes et des citoyens de Saxon.

Au début du mois de janvier, quatre nouveaux conseillers ont rejoint les autorités communales. Je tiens à leur dire tout le plaisir que nous avons, avec les « anciens », à les accueillir autour de notre table pour présider aux destinées de notre village. Nous félicitons Arnaud Favre, Jimmy Evershed, Antoine Pedroni et Gaël Mermoud pour leur accession au Conseil municipal.

Ce sont de nouvelles forces pour relever les nombreux défis qui nous attendent. La population a augmenté dans des proportions très importantes et cette situation nous pousse à mener des projets ambitieux pour répondre aux attentes de

nos citoyennes et de nos citoyens. Nous allons devoir construire de nouvelles infrastructures – scolaires par exemple – et nous engager fermement pour faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de renforcer les liens entre les habitants de notre village. La cohésion sociale est un facteur fondamental pour le bien-être de chacun d'entre nous et elle nécessite l'engagement de toutes et tous, tant la population s'est diversifiée à Saxon.

Avec le nouveau Conseil municipal, nous nous inscrivons dans la continuité de la précédente législature, en accélérant encore la modernisation de notre administration, et nous devons innover plus que jamais, en misant toujours sur la proximité avec les habitants et sur l'écoute de la population.

C'est en toute sérénité que nous nous lançons, le nouveau vice-président Samuel Veuthey et moi-même, dans cette nouvelle législature. Nous avons pleinement confiance en cette équipe élue par la population de Saxon. Ensemble, nous réussirons à relever les défis et à satisfaire les besoins des Saxonnaintzes et des Saxonnains.

Christian Roth, président de la commune de Saxon

## Service officiel de la curatelle

Les curatelles, pour les adultes, et les tutelles, pour les mineurs, sont des mots qui font parfois peur. Ce sont en réalité des interventions et des aides apportées par l'État à des individus en détresse. Le Service officiel de la curatelle (SOC) se présente.

En 2013, le droit fédéral a institué 2 organes distincts:

- L'Autorité judiciaire civile, l'**APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte)** = le futur Tribunal de la famille), regroupée à Martigny pour notre district et
- le **SOC (Service officiel de la curatelle des communes des Deux Rives)**, sis à Saxon qui est l'organe exécutif intercommunal.

Le SOC (Fully – Saxon – Leytron – Riddes et Iséables – population = env. 25'000 hab.), est composé de 12 collaborateurs, dont 7 curateurs professionnels (à différents taux d'activité) qui exécutent les mandats de protection décidés par l'APEA.

En qualité de curateurs professionnels, la mission principale est de protéger les intérêts des personnes majeures ou mineures et leur patrimoine, lorsque celles-ci sont en difficulté et qu'elles ont besoin d'aide. Ces professionnels gèrent les aspects administratifs de personnes dont ils ont le mandat afin de couvrir leurs besoins fondamentaux. Il font valoir leurs droits en tenant compte de leur volonté et de leurs capacités. Ils prennent les décisions pour

des bénéficiaires et organise les prestations nécessaires pour la protection et l'assistance dans les domaines du logement, de la santé et des affaires juridiques, notamment. Il contribue, au quotidien, à la perspective d'une vie digne et autonome pour toutes et tous, en participant ainsi à la justice sociale.

Un curateur professionnel, à 100 %, gère au moins 50 dossiers. La charge émotionnelle est forte, les difficultés juridiques importantes. L'APEA délivre aussi des mesures simples à des curateurs privés, souvent des membres de la famille.

Le curateur soumet chaque année à l'APEA les comptes à vérifier. Les principes généraux de la curatelle sont: l'autodétermination (proportionnalité); la solidarité familiale et la réduction de l'intervention étatique; le travail sur mesure (ciblage – calibrage) et la professionnalisation. Les mesures sont évolutives.

Préalablement, d'autres mesures civiles existent: «Établir ses Directives anticipées» ou «Rédiger un mandat pour cause d'incapacité» ou «Désigner une représentation médicale». Pour les aînés, Pro Senectute peut être une première aide de conseils.

### Les différentes mesures de curatelle

	Art. 393 CC° Accompagnement	Art. 394-395 CC° Représentation / gestion	Art. 396 CC° Coopération	Art. 399 (CPG) Portée générale
Cercle des tâches	Le curateur vous aide à être autonome. L'autonomie c'est: décider soi-même.	Le curateur vous aide/gère vos affaires administratives et financières.	Le curateur vous aide à prendre des décisions.	Le curateur décide, mais si possible sollicite votre avis préalable.
Exercice des droits civils	Vous gardez vos droits civils.  Vous décidez seul.	L'APEA décide si l'exercice des droits civils est retiré, et pour quels actes de la vie en particulier*.	L'APEA décide pour quels actes en particulier vous devez regarder avec le curateur. Vous pouvez décider sur vos droits personnels*.	Vous n'avez plus les droits civils. Vous pouvez décider sur vos droits personnels*.
Ce que fait le curateur?*	Le curateur: Vous accompagne, Vous conseille, Vous encourage.  Il vous explique les papiers/démarches difficiles à comprendre.	Le curateur: Vous soutient Défend vos droits.  Vous décidez avec votre curateur.	Le curateur vous aide à: Prendre des décisions. Protéger vos intérêts.  Vous décidez avec votre curateur.	Le curateur décide pour: Votre argent Vos papiers Vos abonnements

° Combinaison possible

\* En cas de capacité de discernement, incapacité civile restreinte seulement, dans les limites de la restriction décidée

\*\* Sont réservés: les droits strictement personnel (art. 19 CC) les actes prohibés (art. 412 al. 1 et 404 al. 3 CC), les actes soumis en sus au consentement de l'autorité (art. 416 CC)

À ne pas confondre les droits civils (ex. signer) et les droits civiques (ex. voter) qui dépendent de la capacité de discernement indépendante à la curatelle choisie.

## Etat-major de conduite communale

L'État-major de conduite communale (EMC) a pour mission d'assurer la sécurité des citoyens en cas de situation extraordinaires. Il est à la recherche de renfort.



La mission de l'EMC est la gestion de situations particulières ou extraordinaires. L'EMC coordonne les différentes forces d'intervention mais également la tenue à jour des documents de conduite tels que plans d'alarme, ressources, moyens logistiques, etc...

L'EMC, dont David Genoud est le chef d'état-major, est placé sous les ordres du président de commune. L'EMC peut être mis sur pied via la centrale d'engagement cantonale ou sur ordre du président ou du chef d'état-major.

Des séances de planification ainsi que des exercices sont effectués plusieurs fois par année.

La cellule des dangers naturels (C-DANA), composée d'employés communaux, surveille en permanence les potentiels dangers menaçant la commune et prend les dispositions nécessaires en collaboration avec les ingénieurs du canton.

L'EMC est encore à la recherche de membres pour compléter les services suivants:

- Cellule renseignement;
- Adjudance;
- Information.

### PRU

Depuis début 2024, chaque commune ou région a dû organiser un Point de rencontre d'urgence.

Pour Saxon, il s'agit de la salle polyvalente Florescat, qui a été retenue pour sa grande capacité d'accueil, son parking à proximité, son autonomie en énergie et son accès pour personnes à mobilité réduite.

Le but du PRU est:

- La communication avec les secours en cas de perte de

réseau téléphonique via radio Polycom;

- L'information à la population sur la situation s'il n'y a plus d'autres moyens de diffusion;
- La distribution des capsules d'iode en cas d'accident nucléaire;
- L'accueil initial des habitant-es en cas d'évacuation pour permettre un recensement et un suivi des lieux où ils se rendront;
- Informations sur [www.pointrencontreurgence.ch](http://www.pointrencontreurgence.ch)

### Sentinelles

Après les événements des mois de juin et de juillet 2024, l'EMC a lancé un appel à la population afin de trouver des «sentinelles» pour différentes missions.

En effet, les points de surveillance ont été gérés, lors de ces deux mois, avec les employés communaux et le corps de sapeurs-pompiers de Saxon. Néanmoins, en cas de gros événement, ces ressources seraient plus utiles à d'autres tâches.

En cas d'engagement, les tâches principales des sentinelles sont la surveillance de points critiques sous les ordres de la cellule DANA et selon les plans d'alarme. Les missions se font en binômes après briefing dans nos locaux. Elles se déroulent sur des périodes de quatre à six heures.

Les «sentinelles» peuvent éventuellement être appelées à renforcer l'équipe tenant le PRU afin d'accueillir la population, donner les informations nécessaires ou appeler les services d'urgence en cas de défaillance du réseau GSM.

Actuellement, une vingtaine de volontaires ont répondu à notre appel et nous nous en réjouissons. Nous sommes naturellement toujours ouverts à de nouvelles candidatures.

Pour toute information complémentaire ou inscription un simple mail à [emc@admin.saxon.ch](mailto:emc@admin.saxon.ch) permettra une première prise de contact.

## Assemblée bourgeoisiale et primaire

### Convocation des assemblées bourgeoisiale et primaire

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée  
le mardi 18 février 2025 à 19h30  
à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 juin 2024
2. Budget 2025
3. Approbation du budget 2025
4. Nomination de l'organe de révision pour la période 2025-2028

L'Assemblée primaire est convoquée  
le mardi 18 février 2025 à 20h00  
à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée primaire du 24 juin 2024
2. Budget 2025
3. Approbation du budget 2025
4. Plan financier 2025-2028
5. Nomination de l'organe de révision pour la période 2025-2028
6. Divers

Les budgets 2025 et les protocoles des assemblées du 24 juin 2024 sont publiés sur le site internet de la Commune ([www.saxon.ch](http://www.saxon.ch)) ainsi que sur notre application mobile «Saxon». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables durant les heures officielles d'ouverture

L'Administration communale.

**NB : pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité afin d'effectuer le contrôle des présences à l'entrée de la salle.**

### BUDGET 2025

Dans un contexte économique à tendance inflationniste (hausse des coûts des marchandises et des prestations) qui impacte directement le ménage municipal, le Conseil municipal a été attentif à l'évolution des charges de fonctionnement ainsi qu'à la planification des investissements. Il a été nécessaire de fixer des priorités dans les projets à réaliser.

Le Conseil municipal présente toutefois un budget déficitaire et a souhaité mettre l'accent sur le maintien de la qualité des prestations et des infrastructures. Pour le prochain exercice, les services municipaux ont été invités, dans leur domaine d'activité, à être particulièrement prudents dans l'engagement des dépenses afin de réduire les charges non prioritaires.

### COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Dans les faits, le budget de fonctionnement prévoit un excédent de charges de Fr. 1'311'400.- après enregistrement d'amortissements de Fr. 2'855'600.-. Ce résultat correspond à des revenus financiers projetés à Fr. 32'821'500.- et des charges (hors amortissements) à hauteur de Fr. 31'277'300.-. La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 1'405'700.-, étant relevé qu'il n'y a plus de distinction entre les comptes ordinaires et les comptes autofinancés.

Au niveau des éléments particuliers à relever pour l'exercice 2025, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants:

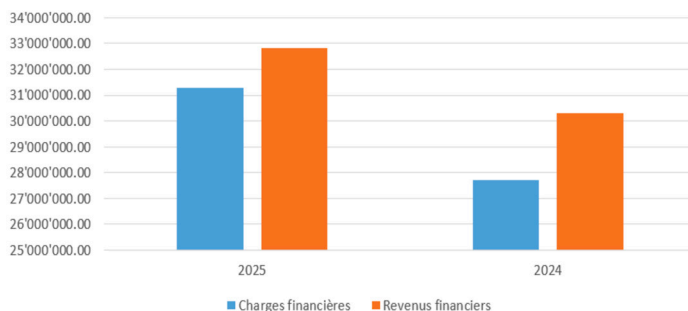
- Dans la continuité des changements apportés au sein des services communaux, les charges salariales sont légèrement supérieures à celles de 2024 en vue de finaliser l'organisation administrative générale.
- Les charges liées provenant des tâches administrées par l'État du Valais sont toujours très importantes et représentent des dépenses majeures dans divers domaines (personnel enseignant, frais liés aux affaires et institutions sociales, entretien des infrastructures routières, etc.)
- Pour faire face aux demandes croissantes, l'effectif du Service officiel de curatelle (intercommunal) est étoffé. Les coûts, à charge de la Commune de Saxon, sont ainsi supérieurs de Fr. 135'500.- par rapport aux prévisions de l'exercice 2024.
- Les frais liés à notre participation aux coûts du personnel de la scolarité obligatoire de l'école primaire augmentent, une fois encore, de Fr. 258'400.- par rapport au budget 2024 alors que les coûts pour le personnel du CO augmentent eux de Fr. 150'900.-. Ces augmentations s'expliquent partiellement par la croissance du nombre d'élèves.
- La contribution communale aux frais liés au financement des soins des habitants de Saxon qui sont en EMS progresse de 33% par rapport au budget 2024 (+ Fr. 128'700.-) alors que la participation communale au CMS n'augmente, elle, que de Fr. 55'300.-
- La facture cantonale des régimes sociaux a toujours



un impact important dans le budget de notre Municipalité. Sur la base des prévisions de l'État du Valais, il est projeté, pour 2025, une hausse des charges d'env. Fr. 241'900.- (y.c. investissements) par rapport au budget 2024.

- Les charges et recettes liées au réseau de parents d'accueil ont été ajustées sur la base des exercices 2023 et 2024.
- Globalement, les revenus fiscaux progressent de 7.7% par rapport au budget 2024. Les écarts significatifs touchent principalement l'impôt à la source ainsi que l'impôt pour les sociétés. Cette hausse aurait pu être encore plus marquée sans les nouvelles déductions fiscales en faveur des contribuables décidées par le Grand Conseil et l'augmentation de 163% à 166% du barème d'imposition pour compenser les effets négatifs du renchérissement des salaires (qui se traduit par une baisse des impôts qui seront payés par le contribuable).
- Le fonds de péréquation financière attribuée à la Commune de Saxon pour l'année 2025 un montant de Fr. 3'385'900.-, en augmentation de 7.6% par rapport aux prévisions de 2024.

Charges et revenus de fonctionnement



## COMPTES D'INVESTISSEMENT

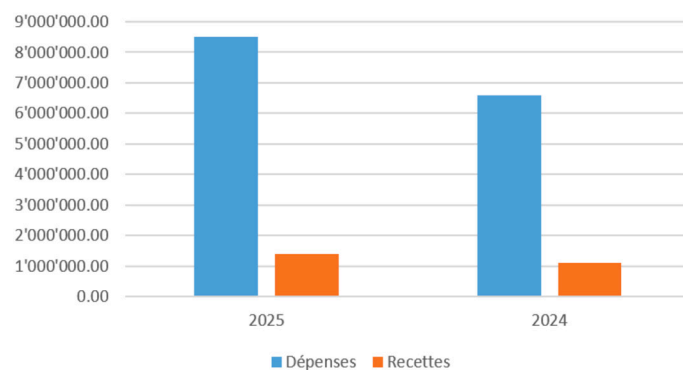
Parmi les nouveaux projets majeurs prévus au chapitre des investissements 2025, nous relevons:

- Un montant total de Fr. 1'500'000.- prévu pour l'achat de diverses parcelles nécessaires au développement des infrastructures communales;
- La réalisation d'une mesure préconisée par l'étude de mobilité à Cottefrey qui consiste à réaménager la Place Florescat, à hauteur de Fr. 700'000.- (dont un report de Fr. 500'000.- non réalisé en 2024);
- La création de nouvelles classes provisoires pour l'école primaire pour un montant de Fr. 555'000.-, ceci dans l'attente de la concrétisation des réflexions liées au projet d'agrandissement futur du Complexe scolaire

et des structures d'accueil de l'enfance;

- La réfection du Ch. des Grangettes à hauteur de Fr. 765'000.- (y.c. réseaux souterrains), la réfection des murs de soutènement au Ch. du Bourg évaluée à Fr. 200'000.- ou encore le changement de conduite d'eau potable sur la RCT9 (entre le Pont Pierre à Voir et la Salle Florescat), en coordination avec les services cantonaux, pour un montant de Fr. 535'500.-;
- La fin des travaux de constructions d'une station de lavage/remplissage de bossettes dont le montant est reporté du budget 2024;
- La participation demandée par l'État du Valais (charge liée) pour la correction et la construction des routes cantonales à hauteur de Fr. 950'000.-, dans une même proportion que la contribution 2024;
- La poursuite de l'entretien (fonctionnement) et de la rénovation (investissement) de notre réseau d'eau potable consécutive à la finalisation du plan général d'adduction d'eau potable et la réalisation de travaux en lien avec le plan général d'évacuation des eaux (Fr. 125'000.-).

Dépenses et recettes d'investissement



Les investissements nets atteignent donc le montant de Fr. 7'104'700.- avec comme conséquence une insuffisance de financement de Fr. 5'699'000.-.

En conclusion et au sens des indicateurs cantonaux, le Conseil communal a le plaisir de présenter un budget 2025 qui s'appuie sur des finances communales saines avec une dette par habitant qui est maîtrisée malgré le rythme soutenu des investissements prévus. Pour ces motifs, l'Exécutif recommande aux citoyens d'accepter le budget présenté.

Finalement, nous tenons encore à rappeler que le fascicule complet du budget est téléchargeable sur le site Internet, [www.saxon.ch](http://www.saxon.ch) – rubrique : Administration / Comptes et budgets et qu'il est disponible au bureau communal.

## Voyage au cœur du Moyen-Âge

Tissez le fil de l'histoire d'amour tragique entre Anselme de Saxon et Guigone de Saillon en empruntant un sentier culturel inédit, créé par la Commune de Saxon en partenariat avec La Bayardine, la société médiévale de Saillon.

Pour les Fêtes Médiévales de Saillon 2025, qui se dérouleront du 12 au 14 septembre et dont Saxon sera l'invité d'honneur, Saxon et Saillon se sont associés pour présenter un projet inédit: le sentier «Via Guigonae et Anselmi». Ce parcours immersif transporte les visiteurs au XIII<sup>e</sup> siècle en suivant les traces d'Anselme, héros emblématique de la région: «Anselme était un chevalier de Saxon, connu pour sa tentative de conjuration contre l'évêque de Sion, un acte qui lui coûta la vie», raconte Nicolas Torney, délégué au patrimoine culturel et conservateur du Musée de Saxon. Quant à Guigone, elle est un personnage fictif – du moins pas historiquement attestée – imaginée pour tisser l'histoire tragique de cet amour entre Saxon et Saillon.

### De la Tour de Saxon au donjon de Saillon

Le sentier serpente sur une dizaine de kilomètres, au départ de la Place Florval, traversant le vieux village de Saxon, son coteau et ses vignobles en terrasse et offrant des points de vue imprenables sur la vallée. Des médaillons et des installations interactives jalonnent le parcours, permettant de découvrir l'histoire des amants malheureux: «L'expérience est totalement immersive. La Bayardine a développé une application pour smartphone qui géolocalise les visiteurs et les guides le long du parcours. L'utilisateur découvre également 23 vidéos illustrant le destin d'Anselme, réalisées par Stève Gilloz, de Telesaxon», précise Nicolas Torney. Le long du sentier, les trônes d'Anselme et de Guigone, à proximité des tours, ainsi que de magnifiques statues de bois réalisées par Frédéric Dupont embellissent l'expérience.

### Une broderie participative

Le sentier se termine au Musée de la fausse monnaie de Saillon, où les visiteurs découvrent une broderie de 16 mètres de long. «Cette œuvre exceptionnelle a été réalisée par plus de 250 bénévoles et raconte l'histoire d'Anselme de Saxon et de Guigone de Saillon.»

## Une pause zen au coeur de la nature

**Partez à la découverte du nouveau sentier de yoga de Saxon et offrez-vous une parenthèse de bien-être en pleine nature.**

À Saxon, Fabienne Boichat et Fany Vouilloz, coachs de yoga, ont conçu un sentier unique, mêlant activité physique et méditation. Ce parcours en boucle, qui débute au chemin des Chartreux, s'étend sur 11 stations, chacune équipée de panneaux expliquant des postures de yoga adaptées à toutes et à tous. Il se termine sur deux méditations à choix pour conclure l'expérience en toute sérénité.

Une occasion unique de marcher dans les pas d'Anselme et de redécouvrir Saxon et Saillon sous un nouveau jour.

Le sentier «Via Guigonae et Anselmi» est une véritable invitation à voyager dans le temps et à revivre les légendes de notre région.



PHOTOVAL © Valérie Pinauda

Pour télécharger l'application:



## 18'235 francs récoltés en soutien à l'association ELA

Cet automne, les élèves de l'école primaire de Saxon se sont engagés pour soutenir les enfants atteints de leucodystrophie.



En octobre dernier, c'est avec grand enthousiasme que les 600 élèves de l'école primaire de Saxon se sont mobilisés pour soutenir l'association ELA, qui accompagne les enfants atteints de leucodystrophie. Grâce à une importante récolte de fonds effectuée via des carnets de parrainage, les élèves ont amassé la remarquable somme de 18'235 CHF.

Bien que la météo capricieuse ait empêché le maintien de la course à pied initialement prévue, les élèves ont réalisé une émouvante chorégraphie. Cette initiative, intégrée à la semaine de la paix, a été enrichie par l'intervention d'un responsable national de l'association, qui a sensibilisé les élèves à cette maladie et à l'importance de leur action.

## Salle de classe inédite pour les grands de l'école

Depuis décembre 2024, une classe de 8H de l'école primaire de Saxon a pris ses quartiers dans un pavillon aménagé, placé sur le parking des TP. En marge du reste des bâtiments, il présente le désavantage d'être un peu à l'écart. Mais il a aussi l'atout d'offrir beaucoup de calme aux élèves dans un environnement d'apprentissage lumineux. Équipé d'un écran numérique et d'un mobilier adapté, il offre des outils similaires à ceux d'une salle de classe traditionnelle.

Dans l'attente de l'agrandissement de l'école, actuellement en phase de préparation, cette nouvelle infrastructure de containers sert aussi de test avant l'installation de nouvelles classes dans de tels locaux. La Direction de l'école et les enseignants profitent ainsi de cette nouveauté pour découvrir les avantages et inconvénients de classes décentralisées.



## Nouveaux visages pour l'Amicale du village



PHOTOVAL © Thomas Masotti

Jean-Blaise Morier, Valérie Pinauda, Mathieu Roudit et Nicolas Torney succèdent à Jérôme Veuthey à la tête de l'Amicale du village. Nicolas Torney remercie vivement le fondateur de l'Amicale: «Il a accompli un travail extraordinaire». La nouvelle équipe va s'inscrire dans la continuité en organisant des soirées estivales et la fête d'Halloween sur la place du village. «Nous allons également mettre notre touche dans le programme, explique Valérie Pinauda, en organisant aussi d'autres événements.» On pourra assister à des concerts, à des projections en plein air ou encore à une soirée irlandaise dans une cave du village. «Le maître-mot restera la convivialité, commente Nicolas Torney. Nous voulons réunir toutes les générations et permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'approprier leur village.» La nouvelle équipe cherche aussi des bénévoles qui souhaitent s'engager dans l'Amicale. [www.advsaxon.ch](http://www.advsaxon.ch)



## «J'invite les jeunes à me contacter»

En août 2024, l'AsoFy (Action socioculturelle de Fully) a été mandatée par la Commune de Saxon afin de soutenir les jeunes en âge de fréquenter le Cycle d'Orientation de Fully-Saxon.

Depuis quelques années, l'AsoFy et d'autres structures sont confrontées à des situations complexes de certains adolescents, qui font face à des ruptures sociales, professionnelles et familiales. Il est nécessaire de les soutenir individuellement grâce à une personne «relais». Depuis 2022, Céline Dorsaz, éducatrice sociale HES, est engagée comme éducatrice de proximité pour la commune de Fully. Désormais, elle intervient à Saxon.

### Quelle est votre mission?

J'offre un accompagnement individuel aux jeunes de Saxon pour les soutenir dans leurs difficultés et favoriser leur autonomie. Je suis une personne-ressource et leur offre écoute et soutien. Grâce à un lien de confiance établi et en collaboration avec le CO, les services communaux, des associations..., je les aide à surmonter leurs difficultés et à s'intégrer socialement. La confidentialité, la libre-adhésion et le non-jugement sont au cœur de ma démarche.

### Comment rencontrez-vous les jeunes en difficulté?

Par le biais du Cycle d'Orientation, par les réseaux sociaux, par le bouche-à-oreille... Je les rencontre également lors d'activités menées par l'AsoFy et l'animatrice socio-culturelle de Saxon, Annick Carruzzo. Parfois, ce sont la Police ou la Commission d'apprentissage qui me contactent.

### Qui peut faire appel à vous?

Les jeunes domiciliés à Saxon, âgés de 12 à 15 ans, qui vivent des situations difficiles – un mal-être, du harcèlement, des conflits familiaux ou de l'isolement. Leurs parents ou des professionnels repérant ces situations peuvent également me contacter.

### Les jeunes vont-ils si mal?

Non, la majorité des jeunes va bien. Mais on observe de plus en plus de situations complexes, avec des problèmes de santé mentale croissants. Certains sont isolés, s'automutilent ou développent des troubles alimentaires. Un accompagnement de proximité peut aider ces jeunes.

### Quels impacts avez-vous pu remarquer sur les jeunes que vous suivez?

Des jeunes qui gardaient tout en eux et ont pu se confier pour

la première fois pour trouver des stratégies et améliorer leur confiance en eux. D'autres, qui faisaient de l'absentéisme à l'école, ont pu retourner en cours plus apaisés. D'autres encore, en rupture d'apprentissage, ont pu reprendre leur formation ou trouver un lieu plus adapté à leurs capacités. Pour certains, des suivis psychologiques, des suivis à Addictions Valais ou des rencontres au SIPE ont pu être mis en place. En soutenant des familles dans lesquelles la communication était coupée entre les parents et le jeune, les tensions se sont détendues. J'ai pu aussi désamorcer des conflits entre les adolescents ou les aider dans la gestion de leurs émotions et de la communication non-violente. L'impact positif est visible autant pour le jeune que son entourage.

À Saxon, je travaille en collaboration avec Annick Carruzzo. Elle accompagne des groupes et des projets, tandis que mon travail se concentre sur les difficultés personnelles, de manière individuelle. Nous collaborons pour aider les jeunes à s'intégrer et à se socialiser.

J'invite vraiment les jeunes de Saxon, de 12 à 15 ans, ou leur entourage, à me contacter s'ils traversent des moments difficiles. Je suis là pour les rencontrer et les soutenir.



Céline Dorsaz, à gauche et Annick Carruzzo

### Un exemple

«Ce jeune, qui a donné son accord pour que j'en parle, était en rupture d'apprentissage lorsque je l'ai rencontré dans le village. Au début, il était fuyant. Il a fallu se croiser plusieurs fois pendant plus d'une année dans la rue pour qu'une confiance se crée. Ensuite, quand il était prêt à être aidé, il m'a sollicitée. Il m'a expliqué qu'il n'avait plus rien fait depuis 2 ans et qu'il avait arrêté son apprentissage. Il ne savait pas par où commencer pour s'en sortir, mais il était motivé. Je l'ai soutenu dans ses démarches en travaillant sur ses préoccupations et en l'aidant à chercher une place d'apprentissage. Aujourd'hui, il a trouvé un poste et ça se passe bien. Je prends régulièrement de ses nouvelles.»

Contact :

Céline Dorsaz, 079 592 59 38, celine.dorsaz@fully.ch